



**N° 18.27**  
**AVENANTS AU MARCHÉ DE TRAVAUX**  
**« REAMENAGEMENT DES LOCAUX**  
**DU SMND »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 11 juillet  
Le bureau dûment convoqué le 05 juillet 2018  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

**PRESENTS :**

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre  
Madame BIDARD Pascale  
Monsieur BERNARD Marc  
Monsieur LOVET Jean-Pierre  
Monsieur BOSCH Jean-Marie  
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

Au cours de l'exécution des travaux, des modifications ont été apportées à différents lots du marché de travaux de réaménagement des locaux administratifs du SMND. Ces modifications induisent des avenants positifs ou négatifs.

M Hugues DOYEN, maître d'œuvre propose ainsi les avenants comme suit :

- Lot 2 (Menuiserie alu extérieure) :
  - Montant initial : 20 078.52 € TTC
  - Avenant négatif : - 2 909.10 € HT
  - Avenant positif : 0€ HT
  - Total de l'avenant : - 2 909.10 € soit - 3 490.92 € TTC
  - Pourcentage de diminution : - 17.4 %
  
- Lot 3 (Menuiserie Bois) :
  - Montant initial : 28 659.79 € TTC
  - Avenant négatif : 3 159.84 € HT
  - Avenant positif : 5 971.32 € HT
  - Total de l'avenant : 2 811.48 € soit 3 373.77 € TTC
  - Pourcentage d'augmentation : 9.8 %
  
- Lot 5 (Electricité) :
  - Montant initial : 8 865.84 € TTC
  - Avenant négatif : 930.75 € HT
  - Avenant positif : 3 374.73 € HT
  - Total de l'avenant : 2 443.98 € soit 2 932.77 € TTC
  - Pourcentage d'augmentation : 27.5 %
  
- Lot 6 (Chauffage Ventilation) :
  - Montant initial : 21 727.20 € TTC
  - Avenant négatif : 5 388.00 € HT
  - Avenant positif : 2 031.00 € HT
  - Total de l'avenant : - 3357.00 € soit - 4028.40 € TTC
  - Pourcentage de diminution : - 18.5 %

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ces avenants

Le bureau a adopté la présente délibération à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 11 juillet 2018**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président



Pour le Président empêché,  
Pour le Président,  
Par déléguation  
Mme BIGNARD,  
Vice-présidente